

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Annexe 1 - Apports reportés	17
Annexe 2 - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	18
Annexe 3 - Rapport des charges subventionnées - APPUI	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Société Alzheimer Outaouais

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Alzheimer Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires et les annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS tire des produits de dons et d'activités de levée de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de levée de fonds, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025 et de l'actif net au 1er avril 2025 et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Comme il est décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits de dons et d'activités de levée de fonds pour l'exercice. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si les autres informations comportent une anomalie significative du fait de ce problème.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Steve Béliveau, CPA auditeur

Gatineau
Le 11 juin 2026

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

Page 5

	2026	2025
Produits		
Subvention; Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (note 3)	1 051 462 \$	1 022 337 \$
Dons	747 548	275 000
Subvention; Carrefour de soutien aux aidants Outaouais (APPUI) (Annexe 3)	396 925	422 519
Contributions des usagers	123 683	104 881
Contribution; FQSA - Rehaussement (note 5)	86 624	128 134
Contribution; Campagnes en milieu de travail	84 194	54 425
Contribution; FQSA - Référencement (note 4)	77 068	72 524
Subvention; Ministre responsable des aînés, et Ministre responsable de la lutte contre l'intimidation (QADA)	65 805	54 271
Activités de levée de fonds	28 167	27 736
Formations à la clientèle	20 123	4 100
Subvention; Emplois d'été Canada	15 379	11 076
Intérêts	8 692	14 149
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6 524	24 661
Divers	1 830	1 903
Cotisations	515	1 255
Colloque	-	32 385
Contribution; Société canadienne de la Croix-rouge	-	11 402
Subvention; Emploi Québec	-	7 366
	<u>2 714 539</u>	<u>2 270 124</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	1 576 248	1 543 196
Activités de levée de fonds	6 265	5 689
Amortissement de l'actif incorporel	-	1 921
Amortissement des immobilisations corporelles	66 336	73 270
Charges spécifiques au Rehaussement FQSA (note 5)	3 484	13 082
Charges spécifiques au Référencement FQSA (note 4)	3 129	2 715
Charges spécifiques aux autres projets subventionnés	60 795	63 880
Charges spécifiques à APPUI (Annexe 3)	5 018	14 795
Charges spécifiques à la mesure 38 - CISSSO (note 3)	3 473	3 943
Colloque	-	26 387
Déplacements	5 082	4 246
Frais administratifs	96 072	92 698
Frais d'activités - utilisateurs et proches aidants	59 748	49 458
Frais d'occupation	183 955	220 544
Intérêts sur dette à long terme	94 467	55 291
Publicité et représentation	115 153	120 835
Sous-traitants	9 404	75 728
	<u>2 288 629</u>	<u>2 367 678</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>425 910 \$</u>	<u>(97 554) \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

Page 6

	2026		2025	
	Grevé d'une affectation interne	Réserve de remplacement immobilier Fiducie du chantier de l'économie sociale	Investi en immobilisations	Total
Solde au début	- \$	- \$	671 163 \$	203 830 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(59 812)	485 722
Remboursement de la dette	-	-	50 629	(50 629)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	3 721	(3 721)
Contributions aux réserves (note 13)	425 910	5 000	-	(430 910)
Solde à la fin	425 910 \$	5 000 \$	665 701 \$	204 292 \$
				874 993 \$
				874 993 \$

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

BILAN

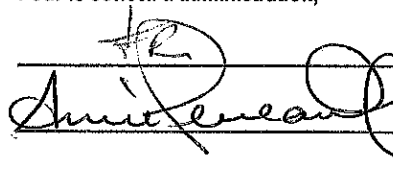
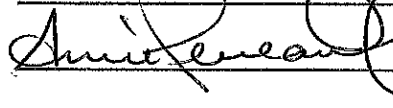
31 MARS 2026

Page 7

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	282 239 \$	15 912 \$
Placements temporaires (note 6)	107 273	327 743
Débiteurs (note 7)	210 176	87 179
Subventions à recevoir	1 519	65 958
Frais payés d'avance	20 103	20 671
	621 310	517 463
Placements réservés (note 6)	430 910	-
Immobilisations corporelles (note 8)	1 959 042	2 021 657
	<u>3 011 262 \$</u>	<u>2 539 120 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 9)	21 \$	153 \$
Créditeurs et charges à payer (note 10)	235 947	231 778
Apports reportés (Annexe 1)	160 375	57 955
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	445 998	50 630
	842 341	340 516
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Annexe 2)	28 956	35 480
Avantages incitatifs locatifs reportés (note 11)	20 675	23 747
Dettes à long terme (note 12)	818 387	1 264 384
	<u>1 710 359</u>	<u>1 664 127</u>
Actif net		
Réserve grevée d'une affectation Interne (note 13)	425 910	-
Réserve de remplacement Immobilière Fiducie du chantier de l'économie sociale (note 13)	5 000	-
Investi en Immobilisations	665 701	671 163
Non affecté	204 292	203 830
	<u>1 300 903</u>	<u>874 993</u>
	<u>3 011 262 \$</u>	<u>2 539 120 \$</u>

Engagement contractuel (note 15)

Pour le conseil d'administration,

 administrateur
 administrateur

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

Page 8

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	425 910 \$	(97 554) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	66 336	73 270
Amortissement de l'actif incorporel	-	1 921
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(6 524)	(24 661)
Avantages incitatifs locatifs reportés	(3 072)	(3 072)
	<u>482 650</u>	<u>(50 096)</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(122 997)	17 398
Subventions à recevoir	64 439	21 776
Frais payés d'avance	568	(2 206)
Créditeurs et charges à payer	4 169	5 497
Apports reportés	102 420	(3 421)
	<u>531 249</u>	<u>(11 052)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 721)	(1 411 042)
Variation des placements réservés	(430 910)	-
	<u>(434 631)</u>	<u>(1 411 042)</u>
Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(132)	114
Emprunts à long terme	-	1 344 000
Remboursement de la dette à long terme	(50 629)	(28 986)
Apports afférents aux immobilisations corporelles	-	22 453
	<u>(50 761)</u>	<u>1 337 581</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	45 857	(84 513)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	343 655	428 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	389 512 \$	343 655 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	282 239 \$	15 912 \$
Placements temporaires	107 273	327 743
	<u>389 512 \$</u>	<u>343 655 \$</u>

1. Statut et objectif de l'organisme

Société Alzheimer Outaouais, un organisme privé sans capital-actions constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'accompagner et sensibiliser les personnes touchées par un trouble neurocognitif majeur comme la maladie d'Alzheimer en Outaouais. La Société Alzheimer Outaouais est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et est exonérée d'impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges liées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rattachent.

Les produits tirés des contributions des usagers et des formations à la clientèle sont constatés lorsque le service est rendu.

Les produits des activités de levée de fonds et du colloque sont constatés lorsque l'activité a eu lieu.

Les cotisations sont constatées au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont présentées à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	Périodes
Améliorations locatives	15 ans
Bâtiment	40 ans
Enseigne	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, l'encasse et les fonds du marché monétaire que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures à chaque année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Avantages incitatifs locatifs reportés

Les avantages incitatifs comprennent les réductions de loyer qui ont été octroyées au début du bail. Ils sont amortis linéairement sur la durée du bail.

3. Centre Intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, plusieurs ententes ont été conclues avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), en voici le sommaire;

	2026	2025
Répartition des ententes :		
Financement en soutien de la mission globale (PSOC)	792 722 \$	787 789 \$
Financement en soutien des services de répit à domicile	185 643	180 762
Financement pour la mesure 38 du Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes ^(a)	<u>73 097</u>	<u>73 786</u>
Total	<u><u>1 051 462 \$</u></u>	<u><u>1 022 337 \$</u></u>

(a): Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2026, les dépenses couvertes par la mesure 38 totalisent 73 097\$ et se détaillent comme suit : charges opérationnelles de 3 473\$ et salaires et avantages sociaux de 69 624\$.

4. Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA) - Référencement

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, l'organisme a reçu une contribution de la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer d'un montant de 77 068\$ (72 524\$ en 2025).

Cette contribution a été utilisée selon les détails ci-dessous :

	2026	2025
Ressources humaines ^(a)	71 345 \$	67 889 \$
Matériel	167	150
Déplacement	196	546
Communication	770	-
Formation - partenariat	977	1 000
Plateforme Hestia	1 019	1 019
Frais d'administration ^(a)	<u>2 594</u>	<u>1 920</u>
	<u><u>77 068 \$</u></u>	<u><u>72 524 \$</u></u>

(a) Les charges relatives aux ressources humaines et aux frais d'administration sont présentées à l'état des résultats dans la rubrique «Salaires et avantages sociaux».

L'ensemble des autres charges sont comptabilisées à l'état des résultats dans la rubrique «Charges spécifiques au Référencement FQSA».

5. Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA) - Rehaussement

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, l'organisme a reçu une contribution de la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer d'un montant de 86 624\$ (128 134\$ en 2025).

Cette contribution a été utilisée selon les détails ci-dessous :

	2026	2025
Ressources humaines ^(a)	79 015 \$	108 951 \$
Matériel	557	5 820
Déplacement	824	1 150
Formation	1 483	1 070
Publicité	120	4 542
Note aux états financiers	500	500
Frais d'administration ^(a)	4 125	6 147
	<u>86 624 \$</u>	<u>128 180 \$</u>

(a) Les charges relatives aux ressources humaines et aux frais d'administration sont présentées à l'état des résultats dans la rubrique « Salaires et avantages sociaux ».

L'ensemble des autres charges sont comptabilisées à l'état des résultats dans la rubrique « Charges spécifiques au Rehaussement FQSA ».

6. Placements temporaires

	2026	2025
Fonds du marché monétaire, au taux de 1,9% au 31 mars 2026	334 923 \$	327 743 \$
Épargne compte avantage entreprise au taux progressif variant selon le solde courant. Le taux assorti au solde au 31 mars 2026 est de 1,85%.	198 247	-
Épargne compte avantage entreprise au taux progressif variant selon le solde courant. Le taux assorti au solde au 31 mars 2026 est de 1,5%.	5 013	-
Placements réservés	<u>(430 910)</u>	<u>-</u>
	<u>107 273 \$</u>	<u>327 743 \$</u>

7. Débiteurs

	2026	2025
Contributions des usagers et autres débiteurs	194 310 \$	52 475 \$
Sommes à recevoir de l'État; taxes de vente	15 866	23 049
Autres recevables	<u>-</u>	<u>11 655</u>
	<u>210 176 \$</u>	<u>87 179 \$</u>

Au 31 mars 2026, les autres débiteurs incluent des promesses de dons totalisant 177 594\$ (30 000\$ en 2025).

8. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	1 204 690 \$	- \$	1 204 690 \$	1 204 690 \$
Bâtiment	222 328	8 779	213 549	219 107
Améliorations locatives	620 188	121 887	498 301	538 969
Enseigne	7 958	4 333	3 625	4 420
Matériel informatique	85 225	74 316	10 909	20 348
Mobilier de bureau	67 835	39 867	27 968	34 123
	<u>2 208 224 \$</u>	<u>249 182 \$</u>	<u>1 959 042 \$</u>	<u>2 021 657 \$</u>

9. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 95 000\$ (95 000\$ en 2025) au taux de 9,45% (9,95% en 2025). Cette marge de crédit est renouvelable annuellement et non garantie.

10. Crédoeurs et charges à payer

	2026	2025
Fournisseurs et charges à payer	24 997 \$	54 841 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	180 137	157 012
Sommes à remettre à l'État; déductions à la source	<u>30 813</u>	<u>19 925</u>
	<u>235 947 \$</u>	<u>231 778 \$</u>

11. Avantages locatifs incitatifs reportés

	2026	2025
Solde au début de l'exercice	23 747 \$	26 819 \$
Amortissement de l'exercice	<u>(3 072)</u>	<u>(3 072)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>20 675 \$</u>	<u>23 747 \$</u>

12. Dette à long terme

	2026	2025
Emprunt hypothécaire, remboursable par mensualités en capital de 1 925\$, plus intérêts au taux de 7,59%, échéant en août 2029 et garanti par une hypothèque immobilière de premier rang de 1 320 000\$ sur un terrain et un bâtiment d'une valeur comptable de 1 418 239\$.	425 425 \$	448 525 \$
Emprunt hypothécaire, remboursable par mensualités en capital de 1 925\$, plus intérêts au taux de 6,20%, échéant en septembre 2029 et garanti par une hypothèque immobilière de premier rang de 554 400\$ sur un terrain et un bâtiment d'une valeur comptable de 1 418 239\$ et une hypothèque de premier rang de 554 400\$ sur l'universalité des biens meubles, présents et futurs, corporels et incorporels.	425 425	448 525
Emprunt hypothécaire, remboursable par mensualités en intérêts seulement au taux de 8,2%, le capital est remboursable en totalité en septembre 2039 et garanti par une hypothèque de deuxième rang de 395 000\$ sur un terrain et un bâtiment d'une valeur comptable de 1 418 239\$. En date des états financiers, l'organisme a remboursé un montant de 250 000\$ en capital le 1er mai 2026 et a convenu de rembourser un montant supplémentaire de 145 000\$ en capital au cours de l'exercice devant se terminer le 31 mars 2027. Des sommes ont été affectées pour ces remboursements au 31 mars 2026 (note 13).	395 000	395 000
Emprunt, remboursable par mensualités de 509\$ incluant les intérêts au taux de 8%, échéant en septembre 2029.	18 535	22 964
	1 264 385	1 315 014
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	50 998	50 630
Dette à long terme remboursée le 1er mai 2026	250 000	-
Dette à long terme qui sera remboursée au cours du prochain exercice	145 000	-
	<u>818 387 \$</u>	<u>1 264 384 \$</u>

Les versements en capital à effectuer et le solde renouvelable au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	Exigibles	Renouvelable
2027	445 998 \$	- \$
2028	51 396	-
2029	51 827	-
2030	22 164	693 000
	<u>571 385 \$</u>	<u>693 000 \$</u>

13. Affectations internes

L'organisme, en vertu de son entente avec la Fiducie du chantier de l'économie sociale, doit maintenir une réserve de remplacement immobilière d'un montant annuel de 5 000\$. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, un montant de 5 000\$ a été affecté à cette réserve. Il ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Fiducie du chantier de l'économie sociale.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, un montant de 425 910\$ a été affecté suite aux contributions de la campagne majeur de financement "Prolongeons les souvenirs", l'affectation servira entre autre à renforcer l'offre de services et à rembourser une hypothèque pour se doter une marge de manœuvre financière. L'organisme ne peut utiliser le montant grevé d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

14. Dépendance économique

L'organisme est dépendant économiquement de la subvention versée par le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais qui est sa principale source de revenu à 39% (45% en 2025) des produits totaux.

15. Engagement contractuel

L'organisme est locataire d'un immeuble en vertu d'un bail venant à échéance en décembre 2032. Les versements mensuels (coût et les taxes applicables incluses) sont au montant de 10 684\$ indexable à un taux de 2% annuellement. Les loyers minimums futurs totalisent 958 262\$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices:

2027: 134 065\$
2028: 136 726\$
2029: 139 459\$
2030: 142 246\$
2031: 145 105\$
Autres: 260 661\$

16. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer, son emprunt bancaire et sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

16. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Les promesses d'apport de donateurs représentent 84% des débiteurs et constituent une concentration de crédit.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

ANNEXE 1 - SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS - APPORTS REPORTÉS AU 31 MARS 2026

Apports reportés - 2026

	CISSO mesure 38	Ministère de la Santé et des Services sociaux - Programme QADA	Produits d'activités de levée de fonds
Solde au début de l'exercice	6 316	50 796	843
Montants reçus au cours de l'exercice	67 733	134 450	2 050
Montants constatés à titre de produits	(73 097)	(65 805)	(843)
Solde à la fin de l'exercice	952	119 441	2 050
	FQSA - Rehaussement	Gouvernement du Canada - Programme Nouveaux horizons pour les aînés	TOTAL au 31 mars 2026
Solde au début de l'exercice	-	-	57 955
Montants reçus au cours de l'exercice	99 556	25 000	328 789
Montants constatés à titre de produits	(86 624)	-	(226 369)
Solde à la fin de l'exercice	12 932	25 000	160 375

Apports reportés - 2025

	CISSO mesure 38	Ministère de la Santé et des Services sociaux - Programme QADA	Produits d'activités de levée de fonds	TOTAL au 31 mars 2025
Solde au début de l'exercice	-	60 038	26	60 064
Montants reçus au cours de l'exercice	80 102	45 029	843	125 974
Montants constatés à titre de produits	(73 786)	(54 271)	(26)	(128 083)
Solde à la fin de l'exercice	6 316	50 796	843	57 955

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles - 2026

	Aide financière pour l'achat de thermopompes (Hydro- Québec)	Aide financière pour l'achat de matériel informatique (Croix-Rouge et CISSSO mesure 38)	Fédération des médecins spécialistes pour trousse de matériel adapté et moblier
Solde au début de l'exercice	17 932	2 525	9 094
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	-
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(461)	(760)	(2 934)
Solde à la fin de l'exercice	17 531	1 765	6 160
	Aides financières pour achat de matériel informatique (FQSA - Centraide - CISSSO)	Aide financière pour l'achat de mobilier - Branchaud	TOTAL au 31 mars 2026
Solde au début de l'exercice	1 869	4 000	35 480
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	-
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(1 869)	(500)	(6 524)
Solde à la fin de l'exercice	-	3 500	28 956

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles - 2025

	Aide financière pour l'achat de thermopompes (Hydro- Québec)	Aide financière pour l'achat de matériel informatique (Croix-Rouge et CISSSO mesure 38)	Fédération des médecins spécialistes pour trousse de matériel adapté
Solde au début de l'exercice	-	3 286	8 029
Montants reçus au cours de l'exercice	18 453	-	4 000
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(461)	(761)	(2 935)
Solde à la fin de l'exercice	17 992	2 525	9 094
	Dons d'améliorations locatives	Aides financières pour achat de matériel informatique (FQSA - Centraide - CISSSO)	TOTAL au 31 mars 2025
Solde au début de l'exercice	17 114	4 759	37 688
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	22 453
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(17 114)	(500)	(24 661)
Solde à la fin de l'exercice	-	4 000	35 480

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, l'organisme a reçu des subventions de l'APPUI pour un montant total de 398 469 \$ (422 519\$ en 2025).

Ces subventions ont été utilisées selon les détails ci-dessous :

Centres de jour	
Salaires	386 907
Déplacement	12
Formation	1 684
Matériels et fournitures	3 202
Publicité	120
Frais d'administration	5 000
Total des dépenses	396 925

Conciliation avec les charges spécifiques à APPUI présentées à l'état des résultats

Centres de jour	
Total des charges	396 925
Moins : salaires ^{a)}	(386 907)
Moins : frais d'administration	(5 000)
Charges spécifiques subventionnées	5 018

a) Les salaires subventionnés sont présentés à l'état des résultats sous la rubrique «salaires et avantages sociaux».